Le mot du Secrétaire Général

En cette année 2020, l'ADASP 78, avec une année de plus, a fêté ses 63 ans.

Avec détermination, elle poursuit son engagement afin d'assurer sans faille l'action social envers les agents du Ministère de l'intérieur et de leurs familles et ce malgré une crise sanitaire sans précédent qui ne nous a pas permis de réaliser nos objectifs en particulier sur le pôle restauration.

En revanche les deux fermetures administratives au printemps et en automne, auront exacerbé notre capacité à réagir, et trouver des solutions par la mise en place d'un protocole sanitaire, une vente à emporter qui rencontrera un franc succès.

La fin de l'année 2020 aura donc été propice aux innovations et nous aura permis de nous projeter dans un avenir un peu moins incertain sur ce pôle de la RESTAURATION, il nous faudra de la pugnacité et de la persévérance pour trouver de nouvelles idées et continuer à avancer afin d'offrir un service de qualité , avec la mise en place de nouveaux outils informatiques afin de donner la possibilité aux agents de commander par internet.

Dans le domaine de l'hébergement social, la crise sanitaire n'a pas impacté autant la fréquentation sensiblement identique à l'année 2019, mais c'est bien le manque d'affectations de policiers sur le département et sur la région qui perdure depuis plusieurs années qui est la cause de la faible occupation dans nos foyers, en revanche, nous gardons toujours à l'esprit, de devoir proposer à nos collègues policiers et agents du Ministère de la Justice, des prestations de qualité, en poursuivant en 2021 (ce qui n'a pas pu être le cas en 2020) notre programme de rénovation de nos foyers et en continuant à transformer des chambres multiples en chambres individuelles (face à la forte demande), sans pour autant amoindrir exagérément notre capacité d'accueil.

Nous devrons également poursuivre notre politique de communication et élargir encore notre réseau avec les partenaires sociaux afin de mieux encore répondre aux demandes, et pourquoi pas élargir notre champ d'action vers d'autres administrations (de façon restrictive néanmoins), il faudra y réfléchir.

La Vie associative quant à elle ne s'est pas arrêtée.

Sur ce point nous avons su anticiper,

Il y a quelques années, en modifiant nos statuts (Article 15), dans un soucis d'efficacité et d'économie et grâce à l'outil informatique nous pouvons depuis procéder à une consultation électronique du Conseil d'Administration.

Nous ne savions pas, que quelques mois plus tard, cette disposition nous permettrait de l'utiliser efficacement dans la prise de décisions.

Continuer d'avancer, trouver des solutions face aux obstacles, se moderniser, innover, se réinventer, tel est l'objectif à se fixer, pour que notre association soit encore présente dans les soixante années à venir.

Le Secrétaire Général

RAPPORT D'ACTIVITE

La gestion de l'Association

Elle est assurée par son conseil d'administration décidant collégialement des orientations et des objectifs dans le but de conduire sa mission sociale dont les contours sont précisés dans la convention de partenariat signée avec la Préfecture des Yvelines (CPOM 2020-2023)

Trois membres du bureau sont membres permanents (MAD). Ils assurent la gestion courante des différents Pôles :

- Siège (vie associative et Fonds Social de solidarité)
- Restauration
- Hébergement

Périmètre de la C.P.O.M.

Ils ont également en charge la rédaction des différents Procès-verbaux, de l'enregistrement des adhésions, de la communication (site internet, Facebook, mailing etc.) et de la relation avec son réseau des délégués, les assistantes sociales, les mutuelles, les associations , les syndicats et les différents services de notre administration de tutelle en charge de la politique sociale du Ministère de l'Intérieur.



Le Conseil d'Administration (Mandat 2018 – 2021)

Bureau:

Président : Christian HAVELANGE (MAD)

Vices - Présidents : Jacques MAURIE - Francis SAUVADET

Secrétaire Général : Raymond COZ (MAD) Secrétaire Adjoint : Didier GUILLARD Trésorier Général : Carole NECTOUX (MAD)

Trésorier Adjoint : Daniel FORTAIN

Les membres du conseil d'administration sont élus pour une durée de 3 ans. Nos statuts et RI sur www.maisondelapolice.com

Administrateurs:

François BERSANI, Virginie KTORZA, Manuel KELLER, Sylvain MAGNIEZ, Jean Pierre STRZEPEK, Cyril THIBOUST

Les principales délibérations du Conseil d'administration en 2020

- COVID 19 : Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire (exercice 2019) par consultation électronique
- Modification de la Grille tarifaire du restaurant (Augmentation 13%)
- Arrêté des comptes (exercice clos au 31/12/2019
- Approbation de la liste des délégués représentant le second collège en Assemblée Générale
- Cession du bail emphytéotique de site de RIVESALTES (colonie) à l'ANAS
- PGE . Demande du prêt garantie par l'état Montant :70 000 €
- Reconduction de notre action sociale restauration pour les agents du ministère de l'Intérieur ayant un indice inférieur ou égal à 480 IM.
- Modification de l'Article IV des conditions générales d'hébergement dans nos foyers.

Nos Moyens: Financiers, humains en techniques



Les adhésions: 56 contre 58 en 2019

Membres Actifs: 29

Membres Bienfaiteurs Hébergement: 24

Membres bienfaiteurs Restauration: 3



L'adhésion à l'ADASP 78 n'est pas obligatoire pour les Agents du Ministère de l'Intérieur souhaitant bénéficier de nos prestations de Restauration et d'Hébergement. (Recommandation N°4 – rapport IGA 2016)

Les subventions:

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) signée entre notre Association et la Préfecture des Yvelines définit les objectifs fixés et les moyens nécessaires à leur réalisation.

Subventions accordées par le MI:

- ✓ Subvention de fonctionnement (Salariés Privés) : 104 480 €
- ✓ Subvention COVID 19:3054,92 €
- ✓ Participations sociales de restauration interministérielle (PIM 1.27€) pour les agents dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 480 : 2 612.39€ (DRCPN : 1 982.47€ et DRH : 629.92€)



SUBVENTIONS ADASP 78:

Le Fonds Social Solidarité ADASP 78 verse chaque année des subventions de fonctionnement et d'investissement à nos 3 pôles d'activités (Siège, Restauration, Hébergement)

Voir le rapport de gestion du Trésorier Général

Les ressources humaines Au 31/12/2020

✓ Fonctionnaires DRCPN - MAD : 5

\$3 agents du CEA (3 Pôles d'activité)

\$\frac{1}{2}\$ agents techniques au restaurant : 1 Ouvrier d'Etat spécialité cuisinier et 1 ADTP2 IOM

✓ Salariés : 5 Employés polyvalents de restauration collective (CDI)

Les Prestataires



• Nettoyage:

Société de ménage pour l'entretien des locaux d'hébergement

Nos Partenaires





















La communication

Un site internet est mis à disposition des adhérents de l'ADASP 78 et des agents souhaitant découvrir nos activités : www.maisondelapolice.com

Pour le restaurant une page Facebook est également disponible ADASP78 « le Restaurant »



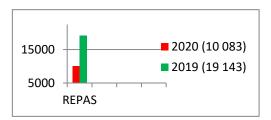
Nos activités

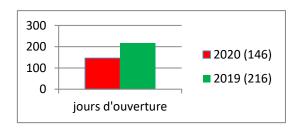
La Restauration et l'hébergement en foyer

Le bilan de l'activité de ces deux Pôles est établi conformément aux objectifs annuels fixés par la Préfecture des Yvelines dans la convention de partenariat d'objectifs et de moyens (CPOM)

Les tableaux de suivi de ces objectifs (CPOM) sont adressés trimestriellement au bureau d'action sociale de la Préfecture des Yvelines

Le Restaurant en quelques chiffres...

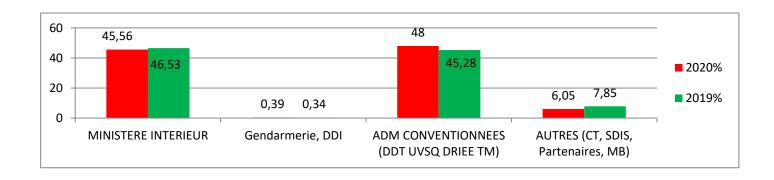








- ✓ Une reprise de l'activité fin 2019 laissant préjuger de bons résultats en 2020. C'était sans compter la crise sanitaire!:
- √ Fermeture (administrative) du 16 Mars au 9 Juin 2020.
- ✓ Réouverture fonctionnement classique le 10 juin avec mise en place du protocole sanitaire covid 19
- √ Fermeture (administrative) du 31/10 au 15/11
- ✓ Mise en place de la Vente à Emporter à compter du 16/11
- ✓ Notre capacité d'accueil : 100 places + 40 places (terrasse)
- ✓ Nous privilégions le « Fait Maison » 80% de nos produits sont transformés et cuits sur place



L'hygiène alimentaire



Le laboratoire DBF, expert en hygiène et sécurité alimentaire, est en charge d'un contrôle régulier et aléatoire de notre cuisine.

L'application de la méthode HACCP ainsi que la mise en place d'un plan de maitrise sanitaire en coordination avec le laboratoire DBF, nous permet de garantir, aux agents fréquentant le restaurant, une hygiène alimentaire de qualité.



Enquête Qualité



durant la crise sanitaire en nous conseillant sur la mise en place des différents protocoles liés à la restauration sur place et la vente à emporter.

DBF nous a accompagnés

En raison de la crise sanitaire elle n'a pu être réalisée

Le Fonds Social Solidarité (Cf. art.8 du RI)

Dans le cadre de notre politique sociale en faveur des agents du Ministère de l'Intérieur

• **« Subvention sociale Adasp 78 »** : **2209,08 €** contre 1893,48 € en 2019

L'ADASP 78 a poursuivi l'aide financière aux agents les plus modestes (indice majoré ≤ à 480) afin de leur permettre de déjeuner à moindre coût.

Cette aide appelée « subvention sociale ADASP 78 » est réservé aux titulaires d'un badge au restaurant.

Elle vient en complément de la subvention restauration interministérielle (PIM 1.27€).

Montant de la subvention sociale Adasp 78 en 2020 = 1.23 € contre 1.24 € en 2019

1796 Repas ont été subventionnés. (1527 en 2019)







En partenariat avec la DDSP 78 et conformément à la convention de gestion des distributeurs de boissons, nous avons soutenu l'activité sociale de 10 amicales de police conventionnées en leur versant jusqu'à 50% de la redevance mensuelle hors taxe.



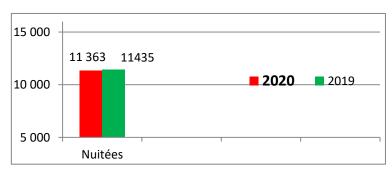
Montant total de la redevance perçue par l'ADASP 78 = 15 247.13 € dont 4710 € de subvention versée aux amicales de police.

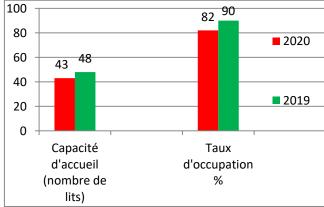
Cette subvention permet aux amicales de financer des projets ayant pour but de développer la Cohésion sociale dans les services.

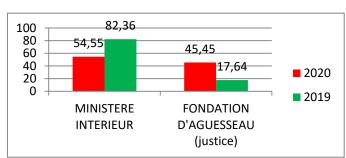
L'hébergement en quelques chiffres...

Depuis sa création, l'ADASP 78, poursuit sa mission d'action sociale dans le cadre de l'hébergement temporaire d'urgence, en proposant de façon concrète et sans délais, des solutions d'hébergement aux agents du Ministère de l'intérieur affectés dans le département où sur la région Ile de France.

L'association répond également aux sollicitations de la part des services sociaux du Ministère de l'Intérieur et de la **Fondation D'Aguesseau** (partenaire) pour des agents se trouvant en situation difficile ou précaire.







FREQUENTATION en %

Cette baisse en capacité d'accueil s'inscrit pleinement dans le cadre de notre plan pluriannuel de rénovation de nos foyers

Une chambre de deux lits (trop vétuste) a été condamnée dans l'attente d'un budget pour financer les travaux de rénovation.

Le nombre moyen de lits occupés sur 1 mois est de 31 lits. Chiffre identique à 2019

Nous avons hébergés **55 agents en 2020 pour 66 en 2019,** et nous avons enregistré 24 arrivées pour 24 départs.

NOTA : Depuis la signature de la nouvelle CPOM en 2017, les indicateurs ont été modifiés et c'est désormais le nombre de demandes satisfaites qui est pris en compte dans nos objectifs. (Rapport IGA)

- Nombre de demandes (ou réservation): 25
- Nombre de demandes satisfaites : 24 (1 annulation)



Travaux d'investissement:

Le Plan pluriannuel de rénovation

Ce plan mis en place depuis 2009 pour la rénovation de nos foyers, s'appuie sur trois items :

- ✓ SECURITE
- ✓ HYGIENE
- ✓ CONFORT



Ce Plan, nous permet de programmer chaque année des travaux de rénovation et d'investissement dans la mesure de nos capacités financières afin de maintenir en l'état le patrimoine qui nous est confié, mais aussi d'y apporter les améliorations nécessaires au bien-être de nos collègues Policiers et Agents du Ministère de l'Intérieur.

En 2020!

Sécurité: Préconisations de la société de contrôle VERITAS

• En raison de la crise sanitaire, ces travaux ont été reportés en 2021. Certaines entreprises n'ayant pas le personnel disponible.

Hygiène et Confort:

Foyer Vergennes:

- ✓ Réaménagement et Rénovation de la salle de vie
- ✓ Rénovation totale d'une chambre d'une chambre individuelle,.

Fover Etape: Travaux et aménagement reportés en 2021